Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 056-215600172-20260128-20265-DE

Département du **MORBIHAN**
COMMUNE DE BIGNAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 28 Janvier deux mille vingt-six, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de BIGNAN dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Mme Chantal BIHOËS, maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de la convocation du Conseil Municipal : 21 Janvier 2026

MM. BIHOES Chantal, Maire, LE CORF Henri, GABEL Géraldine, LE GOFF Philippe, BEGUIN Christelle, LE BRUN André, LE HASIF-BARGAIN Sandrine adjoints au maire, PERRON Eliane, LE POULICHET Yves-Marie, JEHANNO Yves, LE ROUX-GUILLOUZO Sandrine, LOHEZIC Mikaël, CLEQUIN Yolande, MOREAC Jean-Michel, LECOMTE Yolande.

Procurations : Mme JAFFRE Christelle à Mme CLEQUIN Yolande, Mme RIBAULT Joséphine à Mme BEGUIN Christelle.

Absents : CONAN David, LE SOURD Gwénael, LE MEITOUR Eloïse, BRET Christophe CARO Isabelle, DANO Audric.

Désignation du secrétaire de séance
Mme LE ROUX-GUILLOUZO Sandrine, Conseillère Municipale, est désignée comme secrétaire de séance

2026 - 5 – Terrain de foot synthétique : devis pour le levé topographique

M. André LE BRUN, Adjoint, rappelle que, par délibération en date du 17 décembre dernier, il avait été acté de lancer une étude de faisabilité pour la réalisation d'un terrain synthétique au niveau du terrain principal. Cependant, cette étude ne pourra se faire qu'après avoir effectué le levé topographique du site et il précise que cette prestation s'élève à 1 400 € H.T..

Le Conseil, après avoir entendu les précisions de M. André LE BRUN et à l'unanimité

DECIDE de valider cette prestation préalable à la réalisation de l'étude de faisabilité ;

AUTORISE Mme le Maire à signer le devis correspondant.

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture le 12 Février 2026
(voir ci-dessus référence de télétransmission)

Publié : 4 Février 2026
Le maire : Chantal BIHOES

Cachet de la mairie

Pour copie certifiée conforme

Mme le maire, Chantal BIHOES

Le Secrétaire de séance